

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F - Rue Roland GARROS - Parc du Bois Cesbron - CS 60125 - 44 701 Orvault cedex 01 -☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL **DU JEUDI 31 OCTOBRE 2013**

2013-31 ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL A DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE POUR REPRESENTER LE SYDELA AU CONGRES DE LA FNCCR DU 17 AU 20 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le jeudi 31 octobre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 25 octobre 2013, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET. Président.

Nombre de déléqués en exercice : 23

Délégués présents : 16

Votants 16

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte

Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres

Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet

Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire

Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain

Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay, Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson

Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

Suppléants présents:

Monsieur Pierre SEVEC, délégué du collège électoral Pornic

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul

Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,

Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu,

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval

Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Secrétaire de séance : Jean-Paul LOYER

Délibération affichée : le 4 novembre 2013

Transmis au contrôle de légalité :

2013-31 ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL A DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE POUR REPRESENTER LE SYDELA AU CONGRES DE LA FNCCR DU 17 AU 20 SEPTEMBRE 2013

Le congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (F.N.C.C.R.) s'est tenu du 17 au 20 septembre 2013 à Montpellier. A cette occasion, MM CLOUET, ESNAULT, LOYER, MARTIN et PERRION ont représenté le SYDELA, et ont engagé des frais de déplacement.

Après en avoir délibéré, le comité décide :

- D'octroyer à ces élus un mandat spécial pour représenter le SYDELA,
- D'autoriser le remboursement de leurs frais de déplacement.

Pour extrait certifié conforme Le Président.

Bernard CLOUET